

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27726**

Intitulé

MASTER : MASTER Personne et Procès (PP) Spécialité « Protection de la Personne »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Toulon	Recteur Chancelier des Universités, Président de l'UTLN, Doyen de l'UFR de Droit

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 345 Application des droits et statuts des personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes

C1 - ACTIVITES

C1.1 Elaboration de consultation : recherche documentaire, veille juridique, analyse de dossiers, formulation des questions pertinentes, structuration de la réponse, solutions juridiques

C1.2 Analyse de la notion de personne comme par exemple la vulnérabilité

C1.3 Appréhender la diversité des intérêts de la personne à protéger, que ces intérêts soient d'ordre personnel, familial ou patrimonial

C1.4 Protection des majeurs dont les facultés sont altérées

C1.5 Apporter un conseil juridique aux personnes physiques ou aux personnes morales

C1.6 Défendre les intérêts des services et des personnes vulnérables

C1.7 Mettre en œuvre les divers dispositifs d'aide et de protection dans l'intérêt des personnes

C1.8 Garantir le respect des droits de la personne protégée, de sa famille, des usagers en organisant le recueil d'informations préoccupantes et une éventuelle procédure de signalement

C1.9 Evaluer un préjudice et mener une procédure d'indemnisation

C1.10 Réaliser une étude approfondie et spécialisée à la fois de la personne (incapable, vulnérable, malade, surendettée) et de ses relations patrimoniales et extrapatrimoniales familiales

C1.11 Recherche des éléments juridiques textuels, jurisprudentiels et doctrinaux permettant de prévenir ou traiter un problème familial

C1.12 Proposer l'éventail possible de solutions à la famille ou à chacun de ses membres

C1.13 S'adapter et anticiper à l'évolution du droit des personnes et de la famille

Le professionnel dispose de compétences telles que :

C2- CONNAISSANCES

C2.1 Protection de la personne

C2.2 Garanties et protections juridictionnelles (internes, européennes)

C2.3 Approches philosophique, sociologique, anthropologique, médicale et juridique

C2.4 Droit des détenus

Droits de l'enfant

Droit des malades, des personnes âgées

Droit procédurale

Droit interne, comparé

Droit des personnes et de la famille

C3- SAVOIR FAIRE GENERAUX COMPETENCES TRANSVERSALES

C3.1 Recherche et veille juridique

C3.2 Rédiger des actes

C4- SAVOIR FAIRE TECHNIQUES

C4.1 Prévenir et assurer

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent le plus souvent dans les secteurs tels que les:

Secteur juridique

Secteur humanitaire

Secteur associatif

La formation ouvre des à des postes qualifiés de :

Avocat spécialisé en droit des personnes et de la famille, mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Responsable des services juridique et contentieux dans les établissements de santé, de soins et d'accueil comme dans l'administration étatique ou territoriale, spécialement s'agissant de personnes vulnérables

Responsable d'association, entreprise, service d'aide à la personne

Responsable d'association familiale gestionnaire de tutelles

Responsable d'association d'accompagnement et de soutien aux malades, personnes vulnérables

Responsable de la gestion de patrimoine de personnes protégées dans une étude notariale, les secteurs de la banque et de l'assurance

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme peut s'effectuer après une formation en six semestres (licence) générale du domaine juridique. Pour les autres accès sur dossier de validation.

En M2, l'accès est sur sélection après étude du dossier et/ou entretien. Le diplôme est accessible aux étudiants titulaires d'un master 1 en Droit, aux étudiants de grandes écoles avec cursus juridique, aux étudiants de formations étrangères équivalentes après validation des acquis, aux personnes bénéficiant de la formation continue ou professionnelle. Pour les autres accès sur dossier de validation.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

SEMESTRE 1

UE1 16 ECT 60h

Module 1 : Procédure pénale, Justice constitutionnelle, Droit des régimes matrimoniaux, Droit des sûretés

Module 2 : Procédure pénale, Justice constitutionnelle, Droit de l'urbanisme, Droit administratif et approfondi

UE2 Un module au choix 12 ECTS 72h

Module 1 : Droit international privé, Espace judiciaire européen, Pénologie

Module 2 : Contentieux des relations internationales, Droit administratif comparé, Droit de l'environnement

UE3-1 Langue au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien 2 ECTS 18h

SEMESTRE 2

UE4 Un module au choix 12 ECTS 90h

Module 1 : Voies d'exécution, Successions et libéralités, Droit des entreprises en difficulté, Procédure pénale

Module 2 : Droit de la commande publique, Droit constitutionnel comparé, Droit de la fonction publique

UE5 Trois matières dans un module au choix 9 ECTS 78h

Module 1 : Droit des assurances, Droit des entreprises en difficultés, Comptabilité et analyse, Procédures familiales

Module 2 : Histoire de la justice, Droit fiscal, Comptabilité et analyse, Contentieux administratif comparé

UE6 Mémoire ou rapport de stage 3 ECTS 12h

UE7 1 Langue au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien 2 ECTS 12h

SEMESTRE 3

UE1 Théorie générale de la protection de la personne 8 ECTS 45h

UE2 Vulnérabilité et droit 14 ECTS 60h

UE3 Acteurs de la protection 6 ECTS 29h

UE4 Pratique professionnelle et langue 2 ECTS 18h

SEMESTRE 4

UE5 Intérêts de la personne 6 ECTS 36h

UE 6 Protections particulières 7 ECTS 48h

UE 7 Méthodologie, pratique professionnelle et langue 17 ECTS 18h

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants, chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants, chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants, chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants, chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

20120357 - (2012-2013)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

ove@univ-tln.fr

Autres sources d'information :

<http://univ-tln.fr/>

UNIVERSITE DE TOULON

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE TOULON

UFR de Droit

35 Av. Alphonse Daudet

BP 1416

83056 TOULON CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UNIVERSITE DE TOULON

UFR de Droit

35 Av. Alphonse Daudet

BP 1416

83056 TOULON CEDEX

Historique de la certification :

2012 : Création du Master Personne et Procès spécialité « Protection de la Personne »